

FORUM EUROPEEN DES DIRECTEURS DU PATRIMOINE - EHHF 2010

DECLARATION SUR LES ENJEUX ET LES RISQUES DU PATRIMOINE ET DU TOURISME

La cinquième conférence de l'EHHF à Paris en juin 2010 encourage les gouvernements et partenaires européens à reconnaître le rôle central du patrimoine pour le tourisme. Le défi majeur pour les autorités publiques est de continuer à faire face aux risques et aux enjeux et de trouver un équilibre entre les besoins parfois contradictoires du patrimoine et du tourisme.

Le tourisme joue un rôle de catalyseur économique dans tous les pays européens et le patrimoine en est un élément essentiel.

Environ 20% du tourisme national et international naît du désir de visiter, d'appréhender et de connaître son propre patrimoine culturel ou naturel et celui de l'autre. Il existe un risque que le patrimoine, dans ce contexte, soit considéré uniquement comme moteur économique, et fasse ainsi oublier sa valeur intrinsèque (intérêt historique, scientifique, artistique, spirituel). C'est pourquoi il est nécessaire de rechercher l'équilibre optimal entre tourisme, authenticité, respect des communautés locales, régionales et nationales et patrimoine.

Le patrimoine est une ressource fragile et non renouvelable et ne doit pas être utilisé comme un objet économique au détriment de son authenticité. Nous devons éviter que le patrimoine soit victime de son propre succès.

Identité culturelle et locale – Nous convenons du rapport intime qui existe entre les populations locales ou les propriétaires et leur patrimoine matériel et immatériel. Leur connaissance de la culture, des traditions et de l'histoire locale en fait des acteurs essentiels pour mettre en valeur et transmettre l'authenticité et l'identité des sites historiques, des abords et plus largement des paysages.

- Nous devons mieux connaître les impacts directs et indirects du tourisme sur les sites historiques, les paysages et les populations locales. Il est nécessaire de développer l'éducation et la formation continue pour encourager les acteurs locaux à raconter leur histoire et à s'investir dans leur patrimoine. Nous devons renforcer le dialogue entre décideurs politiques, acteurs locaux et partenaires concernés pour une meilleure interprétation et présentation du site au public.

Qualité contre quantité ? Nous reconnaissons qu'il existe aujourd'hui des situations contrastées en Europe : d'une part un tourisme de masse qui conduit à la détérioration du site, de la qualité de vie des populations locales, et de la perception du site par les visiteurs, et d'autre part des sites de grande qualité confrontés à un manque de fréquentation touristique et de résultats financiers. L'authenticité est un élément clef de la qualité du site et de sa perception par le visiteur. Si les nouveaux médias peuvent être utilisés pour permettre l'accès au plus grand nombre et à tous les publics et pour diminuer une trop forte fréquentation des sites, nous sommes conscients néanmoins que la numérisation offre une perception différente et sans doute généralement amoindrie du site.

- Nous devons mieux connaître et analyser les impacts à court et long termes du tourisme sur les sites historiques, et identifier les différentes catégories de visiteurs et leurs attentes. Le tourisme soutenable et de qualité doit être encouragé et développé : une présentation et une mise en valeur de bonne qualité des sites contribuent au retour sur investissement. Nous devons associer la population locale, les professionnels et les acteurs du tourisme à la gestion, à la présentation des sites et au développement des infrastructures d'accueil.

FORUM EUROPEEN DES DIRECTEURS DU PATRIMOINE - EHHF 2010

DECLARATION SUR LES ENJEUX ET LES RISQUES DU PATRIMOINE ET DU TOURISME

Les membres de l'EHHF ici présents rappellent la nécessité de :

- demander aux Etats, au secteur touristique et aux acteurs concernés de reconnaître la qualité du patrimoine comme source de développement touristique et réciproquement ;
- demander aux Etats d'inclure le patrimoine dans le développement des politiques nationales et européennes et des stratégies touristiques ;
- demander aux Etats de rediriger une part significative des recettes financières générées par le tourisme vers la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine et, en outre, d'encourager la réutilisation des monuments historiques ;
- développer, pour la présentation des sites historiques et des paysages au public, des structures de gestion soutenables et des outils de qualité, intégrés dans les politiques touristiques, tout en privilégiant une étroite concertation entre professionnels, acteurs du secteur touristique, propriétaires, autorités locales et régionales ;
- échanger des données qualitatives et quantitatives, déjà collectées par le secteur du tourisme et pertinentes pour le secteur du patrimoine, sur les pratiques et les attentes des touristes ;
- continuer à améliorer l'offre en matière d'information pour l'ensemble des visiteurs, tout en respectant l'authenticité du site, afin d'atteindre un haut niveau de compréhension et d'appréciation des sites patrimoniaux et des paysages ;
- continuer à partager et échanger informations, idées et bonnes pratiques dans le domaine du patrimoine et du tourisme.